

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	<b>Date</b> 03.09.2019	<b>Heure</b> 20h08	<b>Numéro</b>	<b>Département(s)</b> DEF
	Annule et remplace			

<b>Auteur(s) : Groupe libéral-radical</b>		<b>Lié à :</b> (obligatoire) <b>ad 19.151</b>
<b>Titre : Amendement à la motion des députés du parti ouvrier et populaire (POP), du 26 mai 2019, Classification des fonctions et égalité salariale</b>		
<b>Contenu :</b> <i>Le texte de la motion est modifié comme suit :</i> Nous demandons au Conseil d'État d'établir un rapport qui déterminera s'il existe une discrimination salariale <u>liée au genre</u> au sein de la fonction publique.		
<b>Motivation (facultatif) :</b>		
<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b> Damien Humbert-Droz		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>